

SEANCE DU 14 MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois et le mardi quatorze mars, à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Rigny-Ussé légalement convoqués le 09/03/2023 se sont réunis à la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, M. Jean-Jacques GAZAVE.

Présents : Jean-Jacques GAZAVE, Jean-Marie KUZIOR, Jérôme COTRET, Fabienne LENHOF, Carole JEUDI, Thérèse CHMIELARSKI, Laëtitia DESBOIS, Jean-Jacques PANTIGNY, Philippe PELLERIN, Roger JOUANNEAU, Michel ROLLAND, Edith NAVION, Jean-Michel MORISOT, Denis SALLÉ.

Secrétaire de séance : Jean-Marie KUZIOR.

Le quorum est atteint, M. le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal de la séance du 16/01/2023 est lu et approuvé à l'unanimité.

Délibérations :

Demande de fonds de concours « appel à projet touristique » CCTVI

Délibération 7-5-2023-NF-007

par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Demande de subvention « Fonds vert »

Délibération 7-5-2023-NF-008

par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Compte de gestion 2022

Délibération 7-1-2023-NF-009

par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Compte administratif 2022

Délibération 7-1-2023-NF-010

par 14 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.

Affectation du résultat 2022

Délibération 7-1-2023-NF-011

par 14 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.

Budget primitif 2023

Délibération 7-1-2023-NF-012

par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Taux de fiscalité directe locale

Délibération 7-2-2023-NF-013

par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Suppression – Création de poste d'adjoint technique

Délibération 4-1-2023-NF-014

par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Informations et questions diverses

- Organisation du Repas des Aînés
- Appel à bénévoles pour le Marathon 2023
- M. COTRET transmet le programme 2023 de la fête du 14 juillet avec la venue de plusieurs groupes musicaux.
- M. COTRET prévoit la parution d'un Petit journal à la mi-avril.
- M. le Maire annonce qu'il y aura 2 séances de cinéma de plein air dans le courant de l'été 2023. L'une aura lieu le 05 août 2023 en collaboration avec le comité des fêtes. La date de la deuxième reste à définir.
- M. le Maire informe que la Croix de Mission du Chemin du Pont Félicie est restaurée et sera bientôt remise en place.
- M. le Maire confirme que le projet de création d'un commerce multi-services avance. Le permis de construire a été déposé.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 21h20.

Affiché le 17/03/2023

Transmis à la préfecture le 17/03/2023